



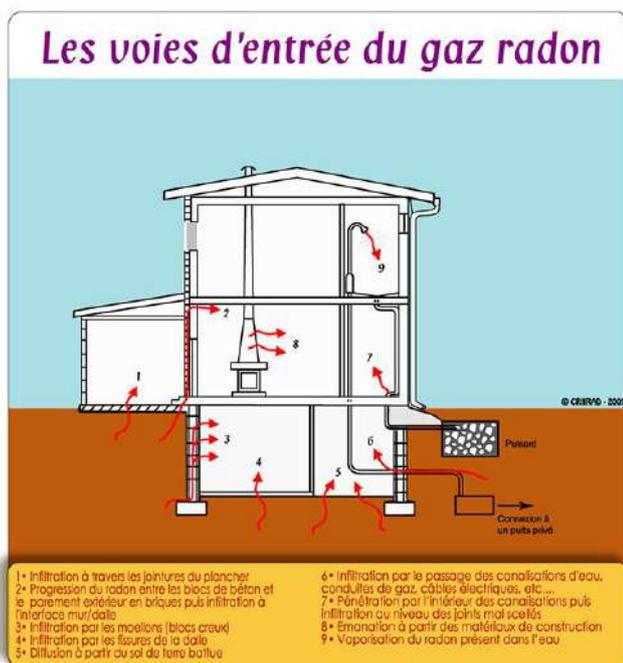
www.clcv.org

Union Régionale CLCV  
Auvergne Rhône Alpes

Visioconférences Drôme Ardèche  
17 et 19 novembre 2020

# Action de Prévention des risques liés au Radon dans les habitations

en partenariat avec



D'ARDÈCHE EN HERMITAGE





## Radon : de quoi s'agit-il ?

Gaz radioactif incolore, inodore, présent naturellement dans les sols, mais plus fortement dans les régions granitiques et volcaniques.

Il provient de la désintégration naturelle de l'uranium présent dans les sols et les roches.

En fonction des caractéristiques des formations géologiques, le potentiel radon au niveau communal a été établi (cartographie interactive sur le site de l'IRSN).

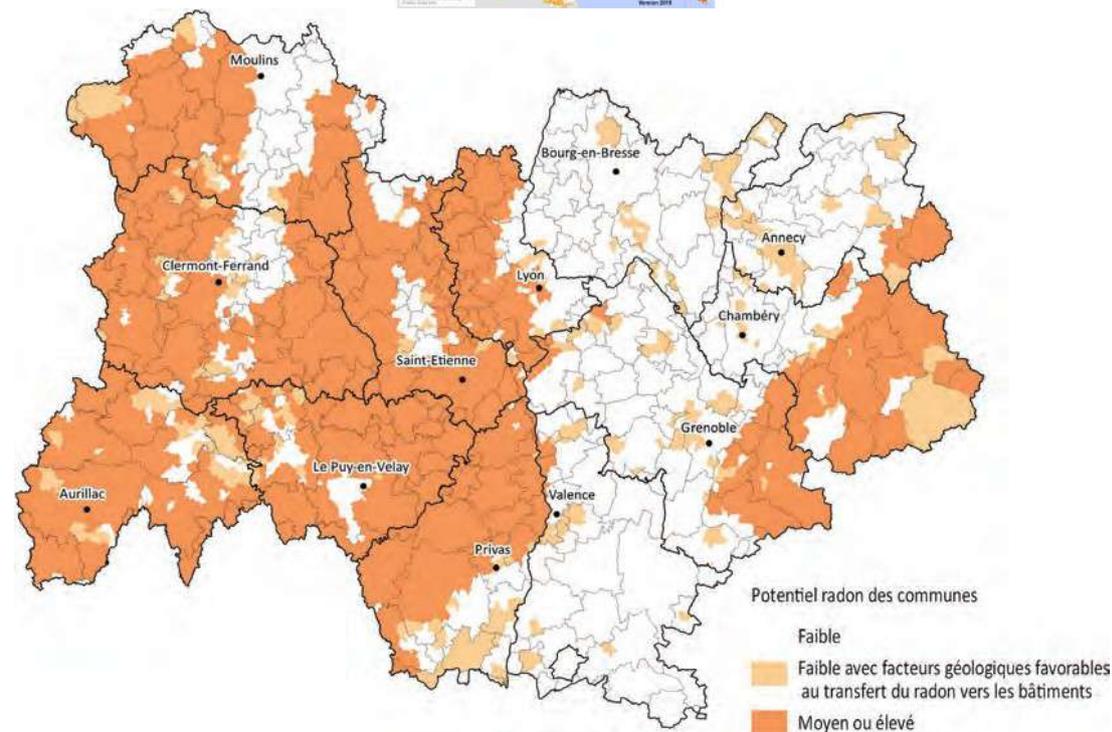
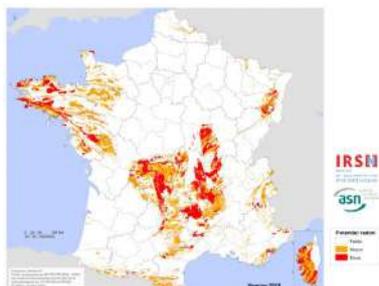
Nombre de Communes concernées (2 et 3)

**Ardèche : 238 (70,2%)**

**Drôme : 33 (10%)**

**Puy-de-Dôme : 321 (68,7%)**

**Savoie : 106 (39 %)**





## Radon : de quoi s'agit-il ?

### Arche Agglo

\* 1 commune en zone 2 : Arras.

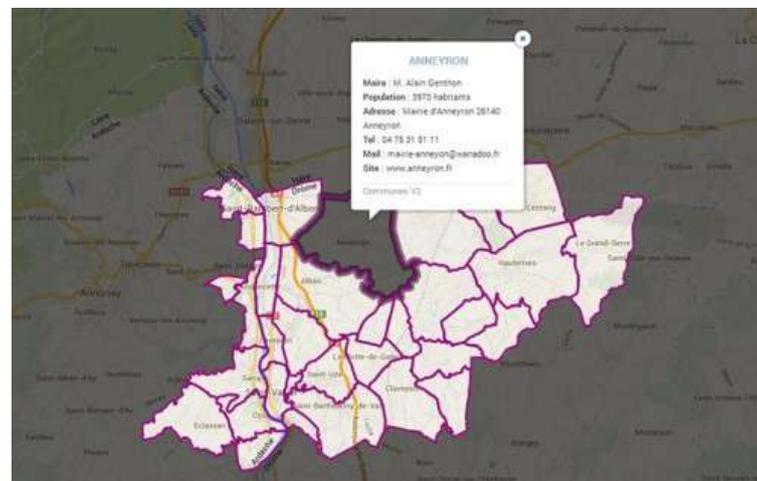
\* 28 communes en zone 3 : Chantemerle-les-Blés, Crozes-Hermitage, Érôme, Gervans, La Roche-de-Glun, Larnage, Serves-sur-Rhône, Tain-l'Hermitage, Arlebosc, Boucieu-le-Roi, Bozas, Cheminas, Colombier-le-Jeune, Colombier-le-Vieux, Étables, Glun, Lemps, Mauves, Pailharès, Plats, Saint-Barthélemy-le-Plain, Saint-Félicien, Saint-Jean-de-Muzols, Saint-Victor, Sécheras, Tournon-sur-Rhône, Vaudevant, Vion.



### Porte de DrômArdèche

\* 4 communes en zone 2 : Châteauneuf-de-Galaure, Hauterives, Saint-Avit, Tersanne.

\* 13 communes en zone 3 : Beausemblant, Laveyron, Ponsas, Saint-Barthélemy-de-Vals, Saint-Uze, Saint-Vallier, Andance, Champagne, Eclassan, Ozon, Peyraud, Saint-Étienne-de-Valoux, Sarras.





# Exposition au radon

## Les effets sur la santé



### Les données disponibles :

Entre 5 à 12 % des décès par cancers du poumon en France serait attribuables au radon (InVS),

Le risque de contracter un cancer du poumon est multiplié par 25 pour un fumeur exposé au radon (InVS).

Loin derrière le tabac, le radon est un **facteur de risque de développement du cancer du poumon.**

Pour un lieu donné, l'exposition reçue dépend à la fois de la concentration en radon et du temps passé.

**L'association tabac plus radon** est à l'origine d'un risque accru non négligeable du cancer du poumon.

Il est reconnu que le **risque de cancer du poumon décroît avec la fin de l'exposition au radon dans le temps.**



## Prévention Radon : Déroulement de l'action

🌀 avec les collectivités locales et les acteurs concernés : **Arche Agglo, Porte de DrômArdèche (26-07), Clermont Auvergne Métropole et Agglo Pays d'Issoire (63), Syndicat Mixte Pays de Tarentaise Vanoise - APTV (73)** et en partenariat avec l'association Vivre en Tarentaise pour la Savoie, **et les bailleurs sociaux.**

🌀 **octobre 2019** : réunions publiques d'information - recherche de volontaires pour faire des mesures avec dosimètres financés par l'ARS - Contacts avec les collectivités, les professionnels de santé et les médias

🌀 **Décembre 2019-mars 2020** : pose de 500 dosimètres, dont 151 en Drôme-Ardèche

🌀 **Entre février et mai 2020** : au bout de 2 mois, retrait des dosimètres par les bénévoles et envois au labo pour analyse

🌀 **mai-juin 2019** : transmission des résultats individuels et conseils pratiques

🌀 **novembre 2020**: Visioconférences de restitution avec l'ARS et le CEREMA

🌀 **début 2021** : étude statistique des données radon et habitat (synthèse nationale faite par le ministère)

🌀 **Gros investissement des bénévoles compliqué par les intempéries (en Drôme-Ardèche) et la crise sanitaire**



## Les Résultats des mesures

151 dosimètres dans 35 communes dont :

- 13 communes drômoises (7 d'Arche Agglo et 6 de Porte de DrômArdèche)
- 22 communes ardéchoises (18 d'Arche Agglo et 4 de Porte de DrômArdèche)

**55 habitent la Drôme:** Beausemblant, Chantemerle-les-Blés, Crozes-Hermitage, Erôme, Gervans, La Roche de Glun, Larnage, Laveyron, Ponsas, Saint-Barthélémy-de-Vals, Saint-Uze, Saint-Vallier, Tain-l'Hermitage.

**96 habitent l'Ardèche:** Andance, Arlebosc, Boucieu-le-Roi, Bozas, Champagne, Cheminas, Colombier-le-Jeune, Colombier-le-Vieux, Étables, Lemps, Mauves, Ozon, Pailhares, Plats, Sarras, Sécheras, Saint- Félicien, Saint-Jean-de-Muzols, Tournon, Vaudevant, Vion.

**Sur 144 résultats exploitables, les concentrations mesurées vont de 15 à 546 Becquerels (Bq) par m<sup>3</sup> d'air:**

- 101 inférieurs à 100 Bq (70% des habitations testées),
- 27 de 100 à 200 Bq (18%),
- 10 de 200 à 300 Bq (7%),
- 6 au-delà de 300 Bq ( 4%).

**Les concentrations supérieures à 200 Bq ont été trouvées sur les communes de Tournon, Tain-l'Hermitage, Saint- Félicien, Plats, Mauves, Saint-Jean-de-Muzols, Mauves, Vion.**



# Radon : que dit la réglementation ?

En France, il n'existe actuellement pas de limite réglementaire applicable aux habitations.

**Valeur de référence dans les immeubles bâtis : 300 Bq/m<sup>3</sup>**

(article R.1333-28 code de la santé publique)

**Le risque étant d'autant plus faible que la concentration est basse, il est, de manière générale, pertinent de chercher à réduire les concentrations en radon aussi bas que possible** quel que soit le niveau mesuré.

**Des informations et recommandations sanitaires en vue de prévenir les effets d'une exposition au radon** sont précisées dans l'arrêté du 20 février 2019 :

Trois seuils repères :

☉ **Moins de 300 Bq/m<sup>3</sup>**

☉ **Au dessus de 300 Bq/m<sup>3</sup>**

☉ **Au-dessus de 1000 Bq/m<sup>3</sup>**

**Recommandations pour la population générale**

**Recommandations supplémentaires pour les fumeurs.**





# Radon : les recommandations sanitaires



## POUR LA POPULATION GÉNÉRALE

 **En-dessous de 300 Bq/m<sup>3</sup> : recommandations générales de bonnes pratiques**

- Aérer son logement par l'ouverture des fenêtres au moins 10 minutes par jour ;
- Vérifier et entretenir, s'ils existent, les systèmes de ventilation installés ;
- Ne pas obturer les entrées et sorties d'air, quelle que soit leur taille ;
- En l'absence de ventilation mécanique, vérifier que les trous d'aération et/ou réglettes d'aération sur les portes et fenêtres ne soient pas bouchés.

**Dans le cadre de travaux de rénovation énergétique, veiller au maintien d'une bonne qualité de l'air intérieur**

**Pas de mise en œuvre de dispositions spécifiques**



# Radon : les recommandations sanitaires



## ☯ **Au dessus de 300 Bq/m<sup>3</sup>** :

### ● **Recommandations générales de bonnes pratiques +**

#### **Aménagement des locaux (actions simples)**

- Réaliser des étanchements pour limiter l'entrée du radon dans le logement (fissures, joints sol/mur, entrée de canalisations,...) ;
- Rectifier les dysfonctionnements éventuels de la ventilation ;
- Améliorer ou rétablir l'aération naturelle du soubassement (ouverture des aérations du vide sanitaire ou de caves obturées).



## ☯ **Au dessus de 1 000 Bq/m<sup>3</sup>** :

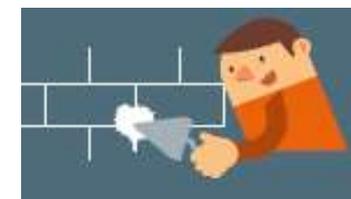
- Il est conseillé de réaliser un diagnostic technique de votre logement, si possible avec l'aide d'un professionnel du bâtiment qui vous aidera à choisir les solutions techniques les plus appropriées

(après mise en œuvre des bonnes pratiques et aménagements des locaux).

### RECOMMANDATIONS SUPPLEMENTAIRES POUR LES FUMEURS ET ANCIENS FUMEURS

Il est rappelé que l'association tabac-radon augmente fortement le risque de cancer du poumon.

Il est recommandé d'arrêter de fumer. L'arrêt du tabac permettra la protection de l'entourage exposée à la fumée.





## Remerciements à tous les acteurs qui ont contribué au succès de la campagne de prévention

- \* **l'Agence Régionale de santé et les quatre délégations territoriales pour le financement et leur accompagnement**
- \* **les collectivités locales qui ont apporté leur concours pour l'information du public et l'organisation des réunions**
  - \* **les volontaires motivés pour leur accueil et les mesures réalisées**
- \* **les bailleurs sociaux qui ont accepté des mesures dans leurs logements**
  - \* **les pharmaciens qui ont accepté affichettes et dépliants**
- \* **les médias locaux et régionaux qui ont bien relayé l'information**
  - \* **le CEREMA pour son appui technique**
- \* **les bénévoles et salariés CLCV fortement impliqués**



[www.clcv.org](http://www.clcv.org)

Union Régionale CLCV  
Auvergne Rhône Alpes

**Visioconférences Drôme-Ardèche**  
**17 et 19 novembre 2020**

**Prévention des risques liés au Radon dans les habitations**

***Parlez-en autour de vous, grâce à vous  
l'action se poursuivra***

***Merci pour votre participation!***

